

Le tout supportant un impôt foncier dont le principal est de : 158 millions 785,000 francs.

La mainmorte des Congrégations autorisées est seulement de 380 millions, soit 2½ pour 1000 de la fortune immobilière de la France, pour subvenir aux besoins de 136,000 congréganistes autorisés, de centaines de mille assistés.

C'est à propos de cette faction insignifiante qu'on persécute les Congrégations depuis 30 ans.

Dupont de Tours (1797-1876.)

Il y a des gens qui s'imaginent que pour mourir en odeur de sainteté, il est indispensable d'avoir vécu sous le froc du moine ou sous la guimpe de la religieuse. Voici pourtant un Saint en redingote !

Léon Papin-Dupont naquit à la Martinique, le 24 janvier 1797. Issu d'une ancienne famille de la Bretagne, il vint faire ses études en France, puis il fut étudiant en droit à Paris. Sa vie fut d'abord celle de tous les jeunes gens riches qui courent après les fêtes mondaines et les plaisirs.

Mais, un simple mot d'un prêtre le ramena pour toujours aux pratiques de son enfance.

Dans une excursion de plaisir, il avait essuyé une grosse averse. Il demanda à l'abbé Bordier, à qui il venait de confier l'instruction religieuse de son jeune domestique, s'il ne s'était pas mouillé ce jour-là.

— Mais non, fit l'abbé, j'étais aux vêpres.

— Mais, voyons, c'était un jeudi !

— Oui, mais le jeudi de l'Assomption ! ”

Le jeune Dupont réfléchit, et entra tout de suite dans une nouvelle voie, se donnant à Dieu de toute son âme et se vouant particulièrement aux œuvres de charité. Pour sauver un pauvre menuisier d'une faillite imminente, il n'hésita pas à vendre son cheval et sa voiture. Après avoir fini ses études en droit et son stage, il revint aux îles où il occupa bientôt la place de conseiller à la cour de la Martinique. Là, il épouse Marie-Caroline-Joseph d'Audiffreddi, qui meurt le 2 août 1833, après six ans d'heureuse union. Dupont n'a plus que sa fillette, Marie-Caroline-Henriette.